

Un programme



Club inclusif



Club inclusif : la Mairie de Cannes s'engage dans l'accompagnement de ses clubs sportifs à l'accueil de personnes en situation de handicap.

À Cannes, le 17 mai 2024

La Mairie de Cannes s'engage en 2024 dans le programme Club inclusif aux côtés du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF). Notre volonté : développer l'offre de pratique sportive à destination des personnes en situation de handicap sur notre territoire en proposant aux clubs de s'y sensibiliser.

Un programme novateur pour construire l'héritage des Jeux de Paris 2024

Club inclusif est un projet d'envergure qui s'inscrit pleinement dans l'Héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Il doit permettre aux clubs d'être formés, sensibilisés et accompagnés pour accueillir dans des conditions optimales des publics à besoins spécifiques.

Le **vendredi 17 mai 2024** débutera le programme Club inclusif au **Cannes Garden Tennis Club**, où plusieurs dirigeants et encadrants de clubs sportifs volontaires de **Cannes** participeront à des temps théoriques et pratiques dédiés à l'accueil de personnes en situation de handicap dans leurs structures respectives.

Chaque club bénéficiera ensuite d'un accompagnement individualisé de 6 mois, réalisé par les Comités départementaux handisport et du sport adapté des Alpes-Maritimes pour leur permettre la construction d'un projet d'accueil qui leur soit spécifique.

Avec une personne sur deux en situation de handicap qui ne pratique jamais d'activité sportive, la **Mairie de Cannes** entend, grâce au programme Club inclusif, apporter une réponse territoriale à ce constat.

Soutenu par



En collaboration avec

